

VENTE SUR LICITATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc – Annexe du Palais de Justice – 2 bd Sévigné -22000 SAINT-BRIEUC

Le mardi 06 octobre 2026 à 14 heures

Sur le territoire de la commune de PLOUHA (22580) lieudit Pont Crozon une parcelle de terre agricole cadastrée section YN n° 19 pour une contenance de 52 a 50 ca.

Située Commune de Plouha (22)
Lieudit Pont Crozon

Sur la mise à prix de 1.800 €
(mille huit cents euros)
avec possibilité de baisse du quart à défaut d'enchères

En application d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc le 15 décembre 2025

La visite de l'immeuble sera réalisée par Maître GAILLARD, Commissaires de Justice à Paimpol (22) le mercredi 16 septembre 2026 de 11 h 30 à 12 h 00

Le cahier des charges et des conditions de vente est consultable :

- au Cabinet de la SCP BARON-WEEGER – avocats – 27 rue Saint-Guillaume à SAINT-BRIEUC (22)
- ainsi qu'au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Saint-Brieuc – Annexe du Tribunal – 2 bd Sévigné où il a été déposé.

Les enchères doivent obligatoirement être portées par un avocat inscrit au Barreau de Saint-Brieuc.